

Critères DSM V du Trouble Dysphorique Pré-menstruel

A : Dans la majorité des cycles menstruels, au moins cinq symptômes doivent être présents dans la dernière semaine avant le début des règles, commencer à s'améliorer quelques jours après le début des menstruations, et deviennent minimales ou absentes dans les post-menstruations.

B : Un (ou plusieurs) des symptômes suivants doit être présent :

- Labilité émotionnelle marquée (par exemple, sautes d'humeur : sensation soudaine de tristesse ou larmes, ou sensibilité accrue au rejet).
- Irritabilité ou colère marquée ou augmentation des conflits interpersonnels.
- Humeur dépressive marquée, sentiment de désespoir ou pensées d'autodépréciation.
- Anxiété marquée, tension et/ou sensation d'excitation ou d'énervement.

C : Un (ou plusieurs) des symptômes suivants doit en plus être présent, pour atteindre un total de cinq symptômes lorsqu'il est combiné avec les symptômes du critère B ci-dessus.

- Diminution de l'intérêt pour les activités habituelles (par exemple, le travail, l'école, les amis, les passe-temps).
- Difficulté subjective de concentration.
- Léthargie, fatigabilité facile ou manque marqué d'énergie.
- Modification marquée de l'appétit; trop manger; ou des envies alimentaires spécifiques.
- Hypersomnie ou insomnie.
- Un sentiment d'être submergé ou perte de contrôle.
- Symptômes physiques tels que sensibilité ou gonflement des seins, douleurs articulaires ou musculaires, sensation de « ballonnements » ou prise de poids.

Remarque : Les symptômes des critères A à C doivent avoir été présents pour la plupart des cycles menstruels qui sont survenue pendant l'année en cours.

D : Les symptômes sont associés à une détresse cliniquement significative ou doivent avoir interférer avec le travail, l'école, les activités sociales habituelles ou les relations avec les autres (par exemple, évitement des activités sociales ; diminution de la productivité et de l'efficacité au travail, à l'école ou à la maison).

E : Le trouble n'est pas simplement une exacerbation des symptômes d'un autre trouble, comme un trouble dépressif majeur, un trouble panique, un trouble dépressif persistant (dysthymie), ou un trouble de la personnalité (bien qu'il puisse coexister avec l'un de ces troubles).

F : Le critère A doit être confirmé par des évaluations quotidiennes prospectives pendant au moins deux cycles symptomatiques. (Remarque : le diagnostic peut être établi provisoirement avant cette confirmation.)

G : Les symptômes ne sont pas attribuables aux effets physiologiques d'une substance (p. drogue donnant lieu à abus, un médicament, un autre traitement) ou une autre condition médicale (par exemple, l'hyperthyroïdie).